

R PUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GÉNÉRAL À LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DU 21 JUIN 1978

DECRET N° 78/459 /MJT.SGPPT.DFP.6.10.10
portant reclassement et nomination de Mr.
KOUTOTOULA Jean-Baptiste, Professeur de
CEG de 6° échelon.

LE DEUXIÈME VICE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILI-
TAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN;

Visas :

D.B.

D.C.F.

(/u l'Acte Fondamental du 5.4.77;
(/u la Loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 59-23 du 30.1.59 fixant les conditions
d'intégrations dans les cadres des catégories B, C, D et E des fonc-
tionnaires;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République
Populaire du Congo;
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres des fonctionnaires de la
République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies créées par la Loi 15-62 du 3.2.62 portant statut
général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-198 du 5.7.62 relative à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres;
(/u le décret n° 64-165/FP-BE du 22.5.64 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 67-50 du 24.2.67 règlementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-
sements;
(/u le décret n° 74-364/MJT.DGT.DELD du 30.9.74 modifiant
le tableau hiérarchique des cadres administratifs et économiques de
la catégorie A, hiérarchie 1 de l'Enseignement;
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.74 fixant les échelonne-
ments indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du
Congo;
(/u l'Acte 001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire
du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Ministre
du Plan;
(/u le décret n° 77-165 du 5.4.77 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
(/u l'Ordonnance 35-77 du 28.7.77 relative à l'exercice
du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u l'arrêté n° 3890/MJT.DGT.DCGPCE du 7.7.76 autorisant
certains professeurs de CEG à suivre un stage de Planification Socia-
le en France dont Monsieur KOUTOTOULA Jean-Baptiste;
(/u l'arrêté n° 6206/MEPS-DE du 21.9.76 portant promotion
des Professeurs de CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie II
des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du
Congo, en titre de l'année 1975 dont Monsieur KOUTOTOULA Jean-Baptiste;
(/u la lettre n° 582/MEN-SGEN du 28.2.77 du Secrétaire
Général à l'Education Nationale, transmettant le dossier de l'inté-
ressé;

Attendu que Monsieur KOUTOTOULA Jean-Baptiste, est bien
titulaire du Diplôme de III° Cycle de l'Institut d'Etude du Develop-
pement Economique et Social de Paris ;

DECRETE :

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du Décret n° 74-364/MJT-DGT-DELO du 30.9.74 susvisé, Monsieur KOUTDOULA Jean-Baptiste, Professeur de C.F.C., 6° échelon, indice 1090 des cadres de la catégorie A, Hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à la Direction de Planification Scolaire et Universitaire, chargé de la Documentation à Brazzaville, titulaire du Diplôme de III° Cycle de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social de Paris, est reclassé à la Catégorie A, Hiérarchie I et nommé Administrateur Planificateur de l'Education, 4° échelon, indice 1110 ACC = Néant.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, 21 JUIN 1978

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti
Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement, Ministre du Plan
Le Ministre de l'Education Nationale,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances,

Antoine NOINGA

Henri LOPES

Le Ministre du Travail et de la Justice
Garde des Sceaux,

Alphonse MOUTS POUATI

AMPLIATIONS :

JORPC	1
SGFPT-DFP	3
DB	3
DCF	2
MEN	2
SGEN	3
SGCM/BC	3
DPAA	3
DFSU	3
Dossier	1
Intéressé	1